**Course en circuit à Most du 21 au 23 mai 2010, N° visa ASS 10-024/NI**

# Sonderreglement / Règlement particulier

**en complément du règlement standard pour Racing Weekends ASS 2010**
**et du règlement standard de l'ASS pour les courses en circuit 2010**

## I Programme provisoire

| | | |
|---|---|---|
| **Samedi 08.05.2010** | **24h00** | **Clôture des inscriptions** |
| Mercredi 19.05.2010 | 18h00 - 20h00 | Accès au parc des concurrents |
| Jeu à Di 20.5.-23.5.2010 | 07h00 - 20h00 | Accès au parc des concurrents |
| Jeudi 20.05.2010 | dès 09h00 | Tests (directement gérés par la piste) |
| Vendredi 21.05.2010 | dès 09h00 | Tests et essais libres chronométrés |
| Samedi/Dimanche 22./23.5.2010 | selon horaire | 1 essai qualificatif et 1 course par jour |

## II Compléments de l'inscription annuelle

Les compléments suivants concernant cette manifestation font partie intégrante de l'inscription:

| **2.2.** | **Secrétariat de course** | **Salle de presse** | **au dessus du boxe 1** | |
|---|---|---|---|---|
| | Responsable | Gabler | Michèle | +41 (0)79 682 86 81 |
| | Heures d'ouverture | **Vendredi** | **Samedi** | **Dimanche** |
| | | **07:45 – 18:30** | **08:00 – 18:30** | **08:30 – 17:30** |

| **2.3.** | **Officiels/Personnel** | **Nom/Prénom** | **Domicile** | **Licence** | **Téléphone** |
|---|---|---|---|---|---|
| | Directeur de course (DC1) | Stern Fritz | CH-Uttigen | RL int 1107 | +41 79 287 83 94 |
| | Vice dir. de course (DC2) | Kupferschmid W. | CH-Goldiwil | RL int 0044 | +41 79 422 50 93 |
| | Chef de piste (DC3) | Marty Karl | CH-Zizers | RL int 1066 | +41 79 437 45 05 |
| | Chef des C. Techniques | Halbeisen Hanspeter | CH-Gossau | TK int 0068 | +41 79 646 91 75 |
| | + CT séries | selon liste | Voir dernières instructions | | |
| | Chronométrage/Calculation | xTiming | | ZN int 0033 | |
| | Chef du parc | Beyeler Peter | CH-Zollikofen | | +41 79 259 06 64 |
| | Président du jury | Müller Hermann | CH-O'helfenschwil | SK int 0047 | +41 79 449 52 27 |
| | Commissaire Sportif | Frei Richard H. | CH-Ittigen | SK int 1096 | |
| | Commissaire Sportif | Ittner Gerhard | CZ-Most | SK int CZ | |

**3. Panneau d'affichage**

Le panneau d'affichage officiel se trouve derrière la tour de la direction de course.

**4.4 Séries et voitures admises**

a) **Séries suisses**

| | |
|---|---|
| LO Formule Renault 2.0 | www.wsr-switzerland.ch |
| LO Coupe Clio 2010 | www.wsr-switzerland.ch |
| LO formule lista junior | www.formellistajunior.com |

b) **Séries étrangères**

| | |
|---|---|
| Formel V Cup Deutschland | ... |
| DMV Tourenwagen Challenge | |
| Austria F-3 und FR-Cup | |
| Formel Gloria Deutschland | |
| ADAC Histo-Cup | ... |

c) **Pilotes indépendants de toutes catégories de voitures avec carnet technique valable** de l'ASS, du DMSB et d'autres ASN, si elles peuvent être intégrés dans les différentes séries de course.

**5. Parcours**

Les courses auront lieu sur le circuit de l'Autodrom Most (CZ). La longueur de la piste est de 4.219 km. Elle est parcouru dans le sens de l'aiguille de la montre.

**10.1 Inscriptions**

Les pilotes de la LO Coupe Clio, de la LO Formule Renault et les pilotes individuels doivent s'inscrire selon l'art. 11.1 de l'inscription annuelle directement auprès de la Race PromO Sarl.
**Clôture des inscriptions: 8 mai 2010**. Les pilotes des séries étrangères et de la Formule Lista Junior s'inscrivent directement auprès du responsable de leur série. Les inscriptions ne sont valables que si les droits d'engagement ont été versés jusqu'à la clôture des inscriptions selon les indications dans l'inscription annuelle.

**11 DROITS D'INSCRIPTION**

**11.1 Les droits d'inscription pour les doubles manches se montent à 890.00 Euros resp. 1'290.00. CHF.** Les tests de vendredi sont à régler directement sur le circuit, ceux de vendredi à Race PromO (voir horaire de vendredi). Les tickets pour les tests de vendredi seront disponible directement chez l'organisateur. Versement selon l'article 11.2 du règlement standard.

**12.2 Assurance**

Les dégâts causés à la piste et à ses enceintes ne sont pas assurés par l'organisateur. Les pilotes ont cependant la possibilité de verser à l'organisateur une somme annuelle de 290.00 Euros destinée à un fonds de sinistre qui prendra ensuite en charge les risques lors de manifestations du type A pour les pilotes qui ont cotisé.

**14 NUMEROS DE DEPART**

14.1 Les numéros de départ doivent être placés bien visiblement durant toute la manifestation des deux côtés du véhicule ainsi que sur le capot avant (à 45° vers la gauche, vu de l'avant). Les chiffres ne peuvent être découpés que si cela est prévu ainsi sur le plan de décoration approuvé par la série. Les véhicules dont les numéros de départ ne sont pas conformes seront refusés. Chaque pilote ne disposant pas de numéros de départ fixes (séries) recevra sur demande trois jeux de numéros de l'organisateur.

**15.2 Pré-grille de départ**

La pré-grille pour les véhicules qui n'ont pas de boxes se trouve à l'est de la tour de la direction de course. Dès que la série précédente à terminé sa manche, les pilotes seront dirigés sur la «slow-line» du passage au stands.
Dès que la piste est libre, le compte à rebours pour rejoindre la grille de départ commence selon le créneau horaire «Info-Laps». La sortie des boxes sera fermée 5 minutes avant l'heure de départ prévue et effective et les véhicules qui ne se trouvent pas encore sur la piste seront obligés de partir du passage des stands.

**15.3 Briefings des pilotes**

Les briefings des pilotes auront lieu selon l'horaire publié dans les dernières instructions **à la salle de presse au 1er étage située au dessus du boxe 1**.

**20.1 Départ lancé**

Pour les séries de course dont le règlement le prévoit, il y aura un départ lancé. La pré-grille de départ pour ces séries de course se trouvera sur la route de déviation derrière les boxes. Ensuite une voiture «locomotive» amènera les pilotes sur leur position de départ.
Un tour de formation est à accomplir derrière la voiture «locomotive» avant qu'on procède au départ. Le signe du départ est donné avec les feux verts. (voir aussi règlement standard ASS «Indianapolis»).

**20.2 Pole-Position**

Pour les deux genres de départ la meilleure position est devant à gauche.

**23.3 Boxes**

Les tarifs sont de 100.00 Euros par jour. Les redevances sont à verser directement sur le circuit selon le plan d'attribution lors de remise de la clé. Il faut déposer une caution de 50.00 Euros par clé.

**24.1 Parc fermé**

Si le règlement d'une série prévoit également un parc fermé après les séances de qualification, c'est le directeur de course qui décide après consultation des CT de la série et/ou du chef des CT, à quel moment le parc fermé pour cette série sera levé.

**30.2 Podium / Remise des prix**

a) Podium

Immédiatement après être arrivé dans le parc fermé, les trois pilotes les mieux classés de la série de course doivent se rendre au podium situé près du départ/arrivée.

b) Remises des prix

Les remises de prix des courses de samedi auront lieu environ à 18h30 au podium.

Lors des courses de dimanche, les remises des prix auront lieu immédiatement après la course au podium. En cas de corrections de classement après le délai de réclamation les coupes mal attribuées sont à rendre respectivement à échanger au secrétariat.

**31 TRANSPONDEUR**

31.1 L'utilisation du transpondeur personnel du fournisseur AMB (My laps) type XP 260 est obligatoire pour les séries suisses. Ces derniers sont vendus au tarif préférentiel de 295.00 Euros y compris l'instruction de montage correspondante par Race PromO Sarl.

31.2 Les séries et les pilotes individuels qui veulent se passer d'un transpondeur personnel peuvent se procurer des transpondeurs au secrétariat contre le dépôt de la licence et une redevance de location de CHF 50.00/Euros 30.00 par manifestation.

31.3 Le pilote est lui-même responsable de la restitution du transpondeur. Lors de la restitution on lui rendra sa licence comme quittance. Les pilotes disposant de transpondeurs personnels doivent signaler au plus tard lors des vérifications administratives, si le numéro a changé par rapport à la course précédente.

31.4 Les transpondeurs non restitués ou perdus seront facturés au pilote.

**32 Dispositions finales**

En ce qui concerne toutes les éventualités non mentionnées dans le règlement standard ou le présent règlement particulier, il incombe aux Commissaires Sportifs de décider selon les règlements applicables.

CH-3624 Goldiwil, 19 avril 2010

Le Directeur de course: sig. Fritz Stern
Le Président de la CSN: sig. Andreas Michel